

*Communiqué de presse de la SSEA Société suisse d'économie alpestre **

Schwanden, le 15 novembre 2024

Assemblée générale de la SSEA: élection d'un nouveau président

L'Assemblée générale de la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) a élu le Conseiller national Ernst Wandfluh à la présidence du comité. L'association a pour objectifs prioritaires d'assurer la pérennité de l'exploitation des alpages et l'amélioration des revenus des régions de montagne et d'estivage.

Cette année, c'est la Société d'économie alpestre du canton de Glaris qui était l'hôte de l'Assemblée générale de la SSEA, laquelle s'est tenue à Schwanden. Un très riche programme, ponctué d'intermèdes de musique traditionnelle et notamment de morceaux de büchel, attendait les quelque 150 participantes et participants. Dans leurs messages de bienvenue, les représentants des autorités locales, la Conseillère d'État glaronaise Marianne Lienhart et le Président de la commune de Glaris sud, Hans Rudolf Forrer, ont été unanimes à souligner toute l'importance que revêt l'économie alpestre pour le canton de Glaris. La Société d'économie alpestre du canton de Glaris a profité de l'occasion pour présenter son nouvel ouvrage à un public intéressé, le nouveau *Recueil des alpages glaronnais*, richement illustré, qui dresse le portrait des 88 alpages glaronnais.

Élection d'un nouveau Président du comité

Un chaleureux hommage a été rendu au Président démissionnaire, l'ancien Conseiller national Erich von Siebenthal, qui a conduit la SSEA pendant dix ans. En remerciement de son infatigable travail au service de l'économie alpestre, l'Assemblée générale l'a nommé Président d'honneur. Dans la foulée, elle a élu le Conseiller national Ernst Wandfluh pour lui succéder dans cette fonction. Le nouveau Président, agriculteur de montagne et alpagiste de l'Oberland bernois, s'est déclaré très motivé par sa nouvelle fonction. Il s'est également présenté comme un adepte des solutions pragmatiques. La pérennité de l'exploitation des alpages lui tient particulièrement à cœur, car elle est une condition indispensable à la poursuite de l'élaboration de produits de qualité et à la préservation d'une importante biodiversité.

L'introduction de la nouvelle structure de membres est un succès

En 2024, la structure de l'association en sections, avec représentation par des délégués, a été remplacée par un système de membres à droit de vote direct. En conséquence, les exploitants de domaines d'estivage reçoivent depuis cet été leur facture de cotisations via l'organisation Identitas, sur mandat de la SSEA. Le taux d'encaissement des cotisations est très réjouissant. Actuellement, la SSEA compte environ 5'000 membres directs.

Améliorer impérativement les revenus des régions de montagne et d'estivage

Le Président a présenté les axes thématiques politiques de la SSEA. Une de ses principales revendications reste la forte régulation des grands prédateurs et sa mise en œuvre efficace par les cantons. Par ailleurs, la SSEA entend également s'impliquer très activement dans le développement de la politique agricole et œuvrer à l'élaboration de la PA30+. Dans ce contexte, il relève qu'un document de travail sur l'agriculture de

montagne et l'économie alpestre, sur l'initiative de la SSEA, est en préparation en collaboration avec un groupe de travail représentatif des régions de montagne. Le Président souligne la nécessité absolue d'accroître les revenus des régions de montagne et d'estivage. Le Président de l'Union suisse des paysans, Markus Ritter, conférencier invité, s'est joint à cette revendication et a souligné l'importance de pratiquer des prix du marché qui soient rentables et de garantir une bonne valeur ajoutée.

Embroussaillage et personnel d'alpage

La progression de l'embroussaillage et le manque de personnel d'alpage sont actuellement les grands défis de l'économie alpestre. Ces deux sujets centraux, accompagnés d'ébauches de solutions, ont été abordés dans le cadre de deux exposés techniques du programme de l'après-midi.

Pour tous renseignements:

Erich von Siebenthal, Président démissionnaire de la SSEA, tél. 078 856 12 40

Ernst Wandfluh, nouveau Président de la SSEA et Conseiller national,
tél. 079 210 71 87

Selina Droz, gérante de la SSEA, tél. 079 892 44 22

*Les régions d'estivage correspondent à un tiers de la surface agricole utile de la Suisse, soit 11% du territoire national. Plus de 800'000 animaux valorisent ces prairies naturelles, durant la période estivale. Les 6'600 exploitations d'alpage produisent, chaque année, environ 5'500 tonnes de fromage d'alpage.

La **Société suisse d'économie alpestre (SSEA)** constitue l'organisation faîtière de l'économie alpestre. Elle défend les intérêts de ses membres et promeut une exploitation durable des zones d'estivages, auprès des milieux politiques et de la société. Elle encourage la mise en réseau, les échanges d'informations et de connaissances, liées à l'économie alpestre, tant au niveau national qu'international. Elle soutient aussi les exploitations d'estivage dans leurs démarches, afin d'améliorer la valorisation, la qualité et les ventes de leurs produits. Informations complémentaires : economiealpestre.ch